




**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# DÉMATÉRIALISATION DE LA CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE À L'EXPORTATION



**PHASE PILOTE  
VERS LES ETATS-  
UNIS ET LE COSTA  
RICA AVEC  
L'APPLICATION  
TRACES NT**

# SOMMAIRE

## 1 Qu'est-ce que la certification dématérialisée ou certification électronique ?

- Bases réglementaires de la certification électronique ou e-Certification
- Qu'est-ce que la signature électronique ?

## 2 Avantages de la certification électronique

- Certification SPS classique
- Certification SPS dématérialisée
- Papier *versus* digital

## 3 TRACES NT pour la certification phytosanitaire export et réexport

- TRACES NT application dédiée à l'édition de CP
- TRACES NT connectée au Hub ePhyto de la CIPV
- Principe de la solution ePhyto

## 4 Utilisation de TRACES NT

- Se connecter et création d'un compte opérateur
- Demande de CP

# QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION DÉMATÉRIALISÉE OU CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE ?



# BASES RÉGLEMENTAIRES DE LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE OU E-CERTIFICATION (1/2)

TOUT SYSTÈME NATIONAL DOIT COMMUNIQUER AVEC L'IMSOC<sup>1</sup>/TRACES<sup>2</sup> OU UTILISER TRACES :

RÈGLEMENT (UE)  
N°2016/2031 SANTÉ  
DES VÉGÉTAUX :

- Art. 76 (5) : système informatisé
- Art. 100 (5) pour export et 101 (6) pour réexport (modifiés par article 165 du règlement (UE) n°2017/625) : ePhyto soumis obligatoirement au moyen de l'IMSOC en l'occurrence TRACES ou bien dans le cadre d'un échange avec celui-ci

RÈGLEMENT (UE)  
2017/625 SUR LES  
CONTRÔLES  
OFFICIELS QUI  
S'APPLIQUE À LA  
CERTIFICATION  
EXPORT :

- Comptes rendus écrits des contrôles officiels peuvent être sur papier ou sous forme électronique (art. 13)

RÈGLEMENT  
D'EXÉCUTION (UE)  
N°2019/1715  
ÉTABLISSANT LES  
RÈGLES DE  
FONCTIONNEMENT  
D'IMSOC :

- Toutes les transactions de certification pour l'UE doivent se faire avec l'IMSOC y inclus la eCertification

<sup>1</sup> : Système de gestion de l'information sur les contrôles officiels dit « IMSOC » (*Information Management System for Official Controls*)

<sup>2</sup> : TRAdE Control and Expert System New Technology / Système expert de contrôle des échanges Nouvelles Technologies

# BASES RÉGLEMENTAIRES DE LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE OU E-CERTIFICATION (2/2)

LE CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE ÉLECTRONIQUE (EPHYTO) EST LE CP ORIGINAL ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉ :



RÈGLEMENT (UE) N°910/2014 SUR L'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE (eIDAS) :

- ORIGINAL NUMÉRIQUE : ÉCRIT NUMÉRIQUE SIGNÉ ÉLECTRONIQUEMENT (AUTHENTICITÉ, FIABILITÉ, TRAÇABILITÉ, PÉRENNITÉ, INTÉGRITÉ)
- LE CP DIGITAL OU EPHYTO EST LE CP ORIGINAL OU OFFICIEL AVEC SIGNATURE ÉLECTRONIQUE :
  - ✓ UNE COPIE SCANNÉE N'EST PAS UN ORIGINAL ET N'EST PAS UN CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE
  - ✓ DANS LA CONFIGURATION DIGITALE, LE FORMAT PAPIER EST SEULEMENT UNE COPIE DE TRAVAIL



DOCUMENT SIGNÉ ÉLECTRONIQUEMENT CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION A UNE VALEUR LÉGALE (RÈGLEMENT eIDAS)

# QU'EST-CE QUE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ?

DÉSIGNE DES DONNÉES SOUS FORMAT ÉLECTRONIQUE QUI SONT LOGIQUEMENT ASSOCIÉES À D'AUTRES DONNÉES SOUS FORME ÉLECTRONIQUE ET QUI SONT UTILISÉES PAR LE SIGNATAIRE POUR SIGNER

DANS LE CAS D'UN ePHYTO, LE SIGNATAIRE EST UNE PERSONNE



SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DANS TRACES NT : CF. CI-APRES

**MAIS EN L'OCCURRENCE, UNIQUEMENT SCEAU OU TAMPON ÉLECTRONIQUE OU e-SEAL DE LA DGAL SUR LE ePHYTO AVEC PRÉNOM ET NOM DU SIGNATAIRE : PAS DE SIGNATURE INDIVIDUELLE**

FRANCE		Lieu d'émission	
TRAITEMENT DE DÉSINFESTATION ET/OU DE DÉSINFECTION		France	
12. Type de traitement Fongicide		Inspection date	
13. Produit chimique (substance active)		Date de signature	
Azimsulfuron		20 juillet 2020 13:54:55 -0200 CEST	
14. Durée et température		Nom et signature du fonctionnaire autorisé	
15. Concentration		Cachet de l'organisation	
16. Date		Direction générale de l'alimentation	
06 juillet 2020 00:00:00 -0200 CEST		CCA. FR TWO	
17. Informations supplémentaires			

EN PRINCIPE, ENRÔLEMENT DE L'INSPECTEUR POUR LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE INDIVIDUELLE AVEC DIFFÉRENTS NIVEAUX POSSIBLES (RÈGLEMENT eIDAS)

---

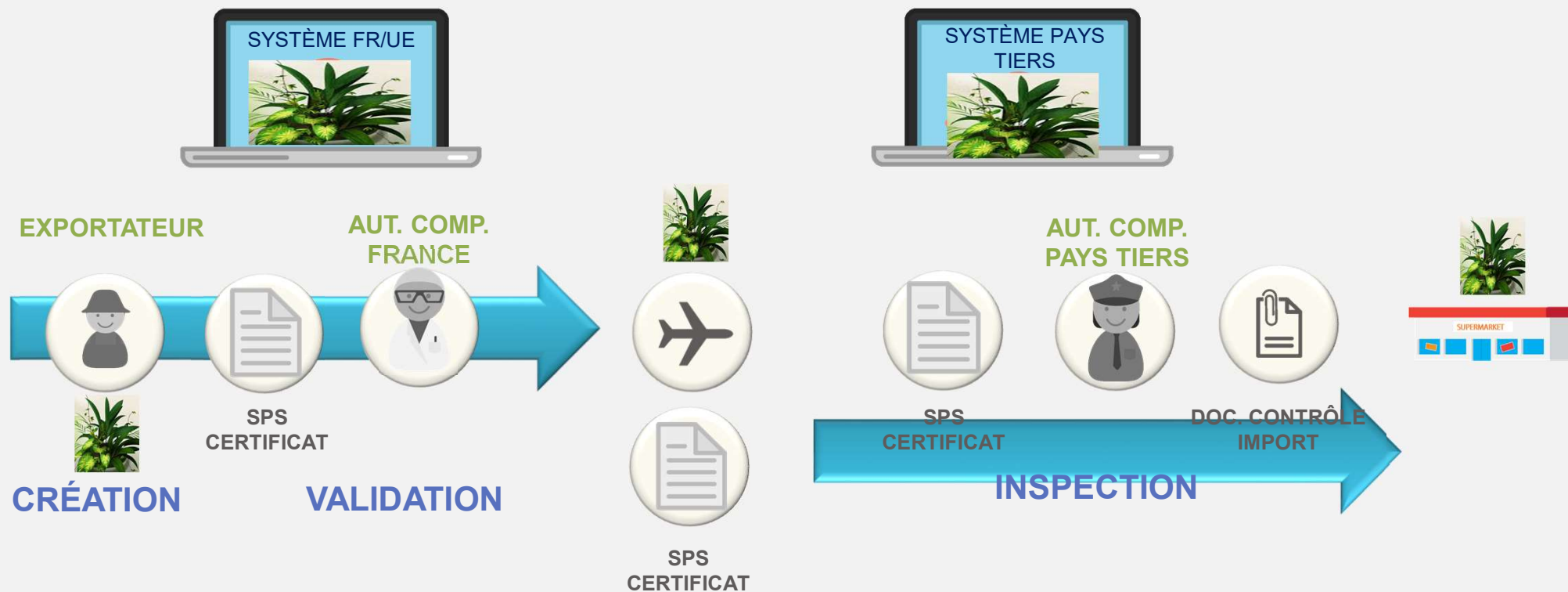
# LES AVANTAGES DE LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

---



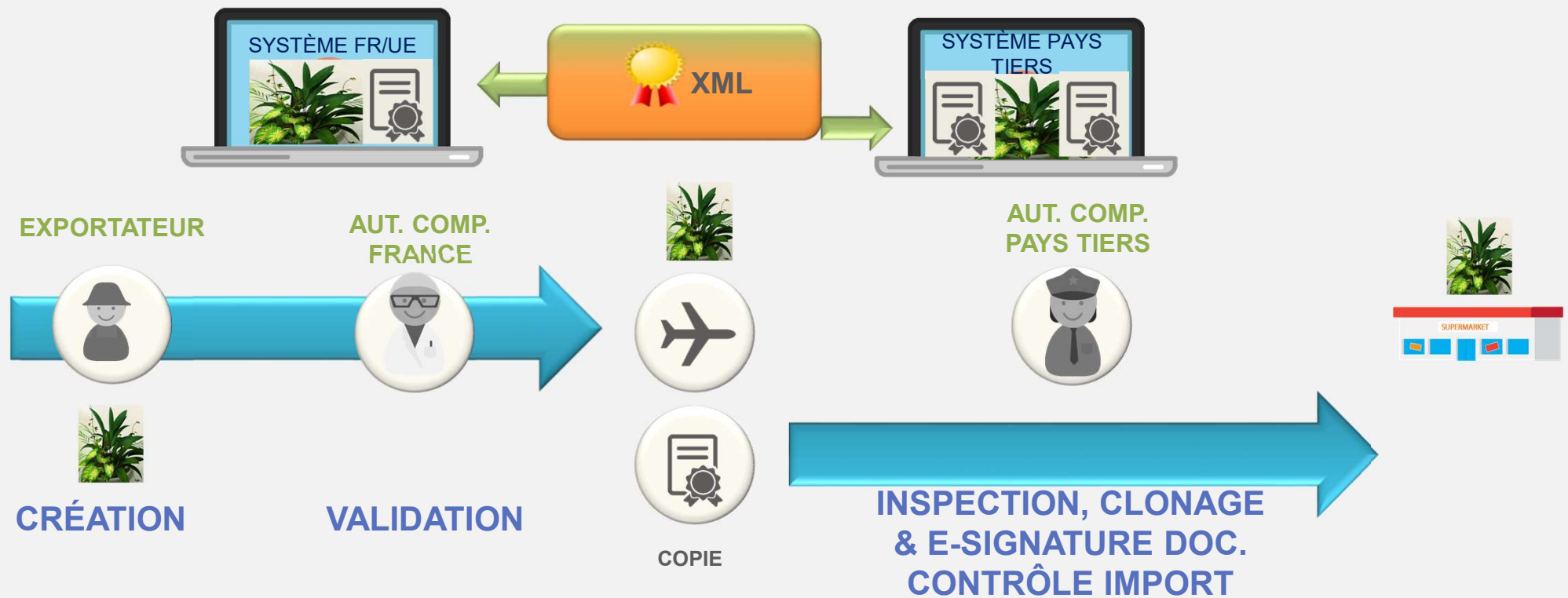
# CERTIFICATION SPS CLASSIQUE

LE DOCUMENT OFFICIEL EST SOUS FORMAT PAPIER



# CERTIFICATION SPS DÉMATÉRIALISÉE

LE DOCUMENT OFFICIEL EST LE DOCUMENT NUMÉRIQUE



# PAPIER *VERSUS* DIGITAL

## FLUX PAPIER



LA SIGNATURE, LE CACHET ET LA DATE PEUVENT ÊTRE FALSIFIÉS



PROBLÈME ENTRE CERTIFICAT ORIGINAL ET COPIE



DÉTÉRIORATION OU PERTE



PROBLÈME D'ARCHIVAGE



DIFFICULTÉ DE LECTURE

## FLUX ÉLECTRONIQUE



FRAUDE OU FALSIFICATION IMPOSSIBLE



FACILE DE CRÉER DES COPIES CERTIFIÉES CONFORMES



ACCESSIBLE DE PARTOUT À TOUT MOMENT



INTÉGRITÉ, DOMMAGES OU PERTES ÉVITÉS



TRAÇABILITÉ



ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ILLIMITÉ



RÉDUIT LES COÛTS

---

# TRACES NT POUR LA CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE EXPORT ET RÉEXPORT

---



# TRACES NT APPLICATION DÉDIÉE À L'ÉDITION DE CP

TRACES NT (TRADE CONTROL AND EXPERT SYSTEM-NEW TECHNOLOGY / SYSTÈME EXPERT DE CONTRÔLE DES ÉCHANGES-NOUVELLES TECHNOLOGIES) :



UNE FONCTIONNALITÉ DE DÉLIVRANCE DE CP EXPORT ET RÉEXPORT PAPIER (AVEC QR CODE) ET ÉLECTRONIQUE (EPHYTO)



TRACES NT DÉVELOPPÉE PAR LA COMMISSION UE/DG SANTE



TRACES NT UTILISÉE DEPUIS LE 14/12/2019 PAR LES DROM POUR LES ENVOIS VERS LE TERRITOIRE CONTINENTAL DE L'UE AVEC SIGNATURE DE NIVEAU AVANCÉ NÉCESSITANT UN ENRÔLEMENT PRÉALABLE DES INSPECTEURS



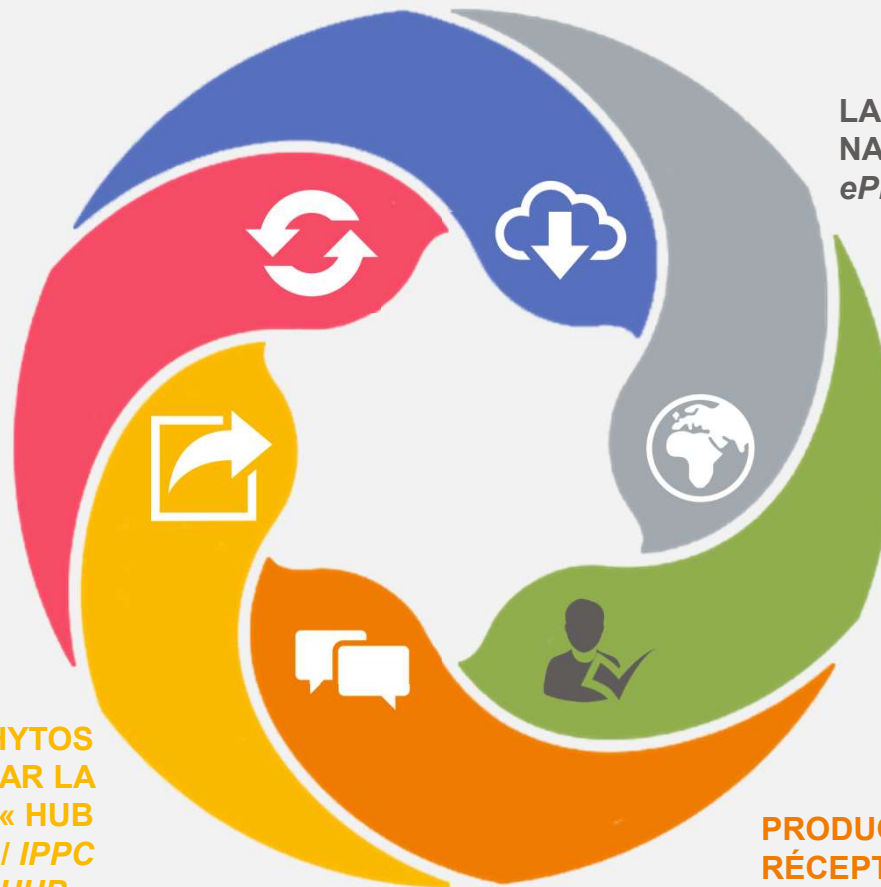
TRACES NT N'EST PAS DÉDIÉE À L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE CP, NE PERMET PAS DE GÉRER LES PIÈCES NÉCESSAIRES À CETTE INSTRUCTION

→ ÉCHANGE D'INFORMATIONS EN PARALLÈLE ENTRE OPÉRATEUR ET SRAL PAR COURRIEL

# TRACES NT CONNECTÉE AU HUB ePHYTO DE LA CIPV

LA « SOLUTION EPHYTO » EST UN SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ÉCHANGE DE CP ENTRE ONPV

TRACES NT PEUT ÉCHANGER LES EPHYTO AVEC LE « HUB EPHYTO DE LA CIPV »



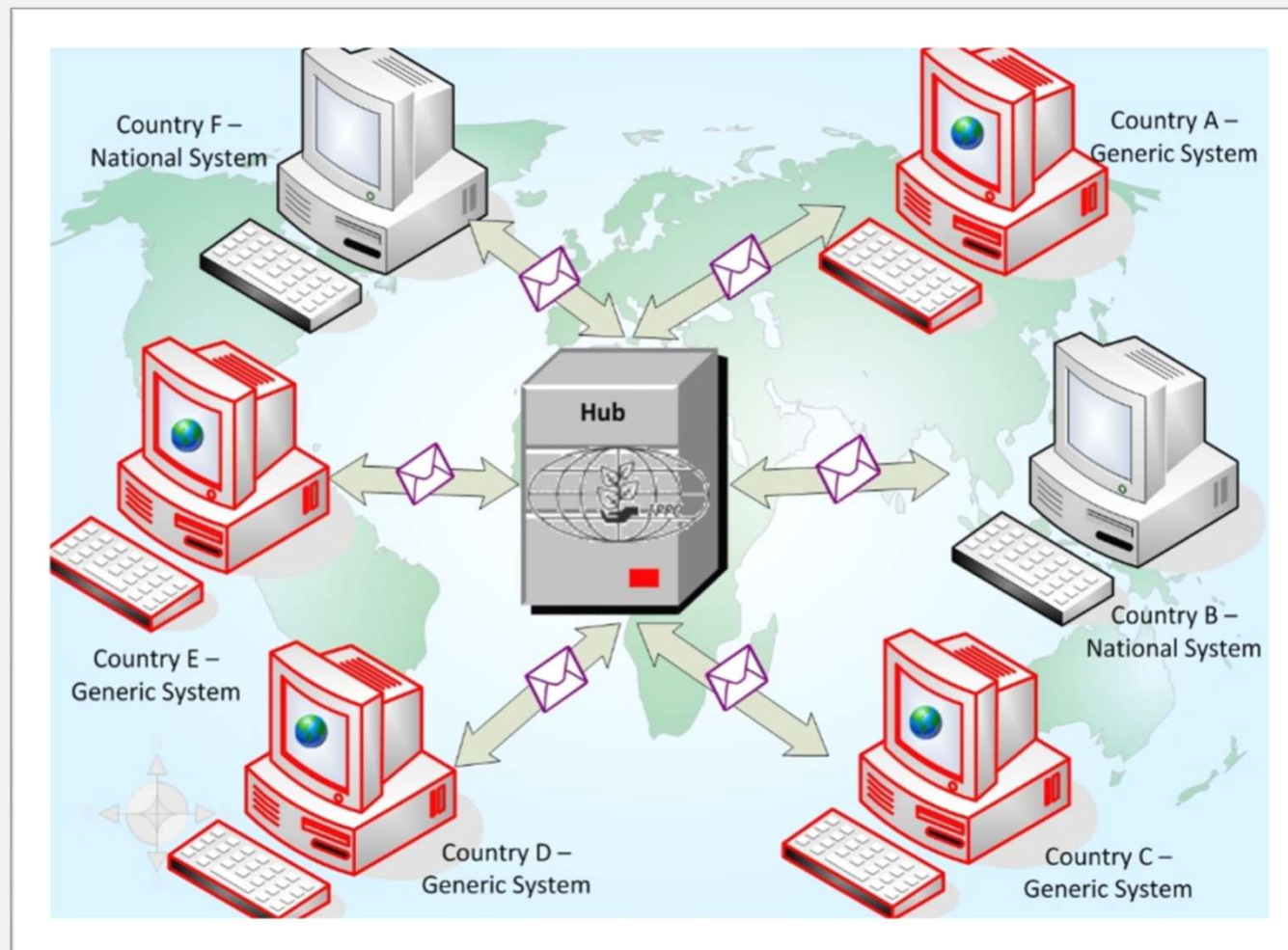
LA « SOLUTION EPHYTO » INCLUT UN SYSTÈME NATIONAL GÉNÉRIQUE ePHYTO (GeNS – *GENERIC ePHYTO NATIONAL SYSTEM*)

UN EPHYTO EST CONFORME À LA NIMP 12 ET AUX NORMES eCERT D'UN/CEFACT

ECHANGE DES ePHYTOS ENTRE PAYS PAR LA PLATEFORME OU « HUB ePHYTO DE LA CIPV / IPPC ePHYTO HUB »

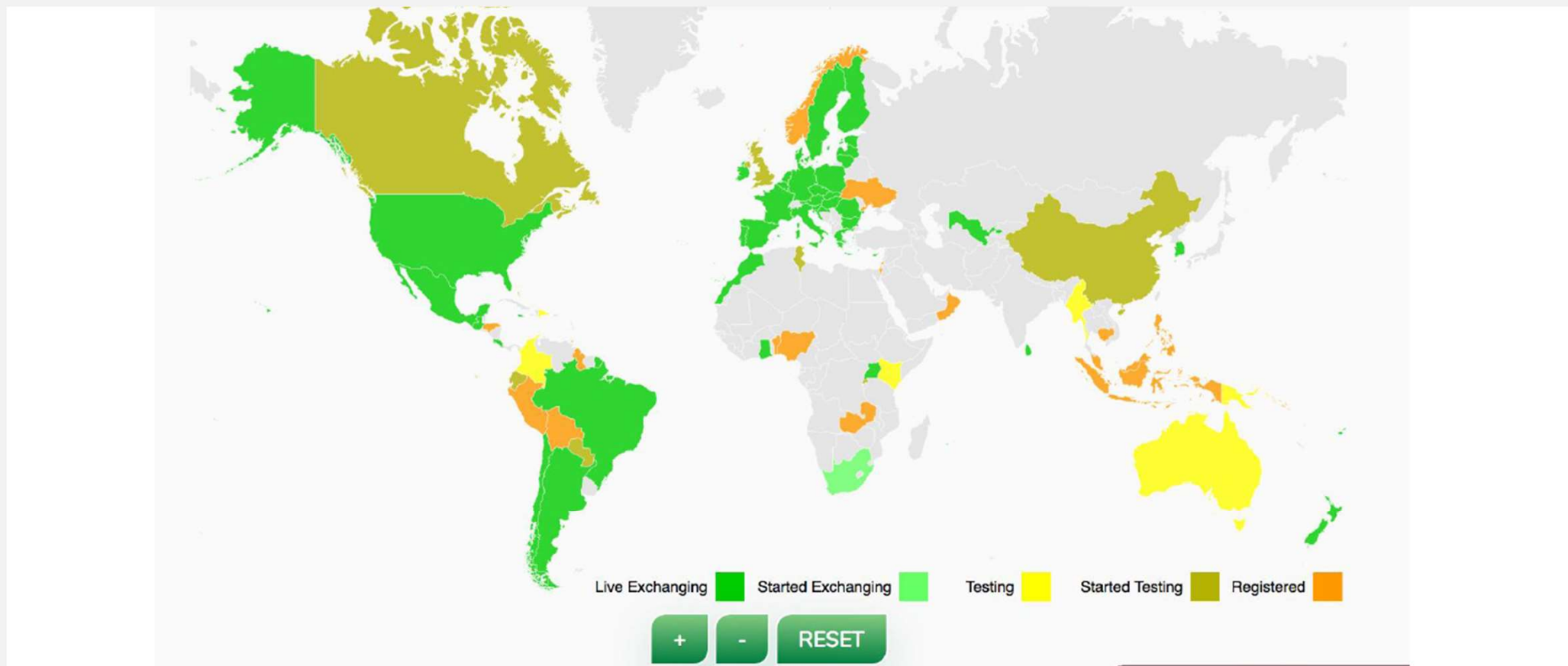
PRODUCTION, TRANSMISSION ET RÉCEPTION D'UN ePHYTO EN LANGAGE XML (*EXTENSIBLE MARKUP LANGUAGE*)

# PRINCIPE DE LA SOLUTION EPHYTO (1/2)



# PRINCIPE DE LA SOLUTION EPHYTO (2/2)

ACTUELLEMENT 91 PAYS ENREGISTRÉS AUPRÈS DU HUB DONT 46 EN PRODUCTION



---

# UTILISATION DE TRACES NT

---



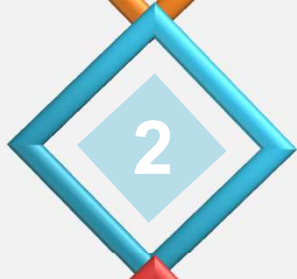


# SE CONNECTER ET CRÉATION D'UN COMPTE OPÉRATEUR (2/3)



## SE CONNECTER À EU-LOGIN AVEC SON COMPTE PERSONNALISÉ

CECI EST UNE ÉTAPE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE



## SE CONNECTER À TNT

CHOISISSEZ LE BON ENVIRONNEMENT



## SÉLECTIONNER VOTRE RÔLE

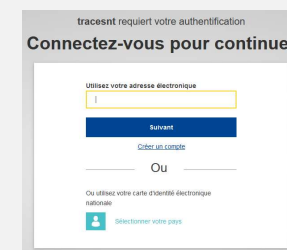
CHAQUE UTILISATEUR PEUT SE VOIR ATTRIBUER UN TYPE DE RÔLE (PROFESSIONNEL=OPÉRATEUR ET INSPECTEUR= AUTORITÉ). DANS LE TYPE DE RÔLE ATTRIBUÉ, IL EST POSSIBLE D'EXERCER PLUSIEURS ACTIVITÉS.

- **OPÉRATEUR**

CHERCHEZ VOTRE OPÉRATEUR.  
SOUMETTEZ VOTRE REQUÊTE EN PRESSANT LE BOUTON 'DEMANDER L'AUTORISATION'  
OU EN PRESSANT LE BOUTON 'NOUVEL OPÉRATEUR'

- **AUTORITÉ**

ARC >> AUTORITÉ RÉGIONALE COMPÉTENTE  
ACC >> AUTORITÉ CENTRALE COMPÉTENTE



# SE CONNECTER ET CRÉATION D'UN COMPTE OPÉRATEUR (3/3)

4

## ENVOYER LA DEMANDE D'AUTORISATION

CONFIRMEZ DANS LA FENÊTRE POP-UP QUI APPARAÎT. VOS DEMANDES PEUVENT ÊTRE VISUALISÉES DANS VOTRE PROFIL.

VOUS POUVEZ DEMANDER DES RÔLES SUPPLÉMENTAIRES

5

## VALIDATION DE VOTRE RÔLE

L'AUTORITÉ COMPÉTENTE VA TRAITER LES DEMANDES DES OPÉRATEURS OU SOUS-AUTORITÉS.

6

## CHANGER LA LANGUE DE L'INTERFACE DE TRAVAIL

ALLEZ DANS VOTRE PROFIL SITUÉ DANS LE COIN EN HAUT À DROITE ET CHOISISSEZ VOTRE LANGUE DANS LE MENU DÉROULANT.

7

## SE DECONNECTER

ALLEZ DANS VOTRE PROFIL SITUÉ DANS LE COIN EN HAUT À DROITE ET APPUYEZ SUR LE BOUTON 'DÉCONNEXION'.

Confirmer la demande d'autorisation pour AR0001

À titre facultatif, vous pouvez fournir des informations utiles supplémentaires.

Message

Courriel

Téléphone

Notifications 1 helpdeskgloria@gmail.com

Help Desk GLORIA  
helpdeskgloria@gmail.com [Déconnexion](#)

Français (Français)

Dernière connexion: 18/10/2019 15:07:30 +0200 CEST.

Profils disponibles:

- Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA), Division de la protection des végétaux (DPV)
- Végétaux
- DSCE-PV rw
- PHYTO rw

**PRÉFÉRENCES DE L'UTILISATEUR ?**  
VOUS POUVEZ DÉFINIR LES FUSEAUX HORAIRES, LES NOTIFICATIONS ETC. DANS VOTRE PROFIL, IL SUFFIT D'APPUYER SUR 'ÉDITER VOTRE PROFIL'.

# DEMANDE DE CP

## TRACES NT – LE MODULE EXPORT : CF. DOCUMENT TRACES NT-EXPORT



PHYTO - PARTIE I (CASES 1 À 9 DU CP) :  
CRÉATION PAR L'OPÉRATEUR



PHYTO - PARTIE II (CASES 10 À 17 DU CP) :  
CERTIFICATION PAR L'AUTORITÉ  
COMPÉTENTE



**TRACES NT**

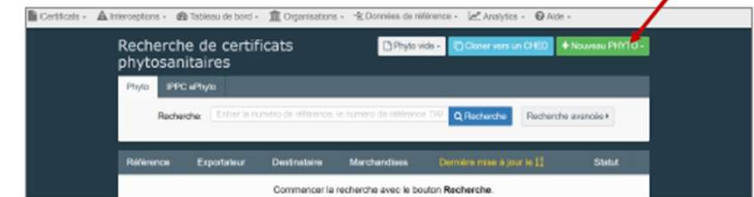
Trade Control and Expert System New Technology

Comment créer la partie I. d'un Certificat phytosanitaire export ?

1. Cliquez sur "Certificats" et sélectionnez le module **PHYTO**.



2. Cliquer sur "Nouveau PHYTO"



3. Sélectionner « Nouveau certificat » pour un CP (vous pouvez également choisir « créer une réexportation » pour un certificat de réexport).



---

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

---

